

COMMUNE D'ACHERES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025

N°30

Objet :

DELEGATION DE SERVICE
PUBLIC POUR LA GESTION
ET L'EXPLOITATION DU
MARCHE COMMUNAL
D'APPROVISIONNEMENT -
AVENANT PORTANT
MODIFICATION DE LA
GRILLE TARIFAIRE

Rapporteur :

Mme Camille VAUR

Date de la Séance :

9 AVRIL 2025

Date de la Convocation :

3 AVRIL 2025

Date d'affichage de la
convocation :

3 AVRIL 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 26

Membres représentés : 08

Membres absents : 01

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 9 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Céline CHASSIN, Daniel GIRAUD, Jean-François DEMAREZ et Suzanne JAUNET.

Maire-Adjoint

Jacques TANGUY, Evelyne BEAUDICHON et Abdelyamin DERRADJI.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Nicole MARTIN, Véronique LEBARBÉ, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Maeva CRUZ, Valentin GUILLAUME, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOË, Louis-Armand VIREY, Jessica DORLENCOURT et Mourad MERGUI.

Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Katell LANDIER	pouvoir à	Céline CHASSIN
Camille VAUR	pouvoir à	Marc HONORÉ
Dominique DESMET	pouvoir à	Jacques TANGUY
Alisson ZANI	pouvoir à	Sarah SABOURIN
Gharib NAJI	pouvoir à	Annie DEBRAY-GYRARD
Yves FUZET	pouvoir à	Nicole MARTIN
Jean-Marc JUSTINE	pouvoir à	François DAZELLE
Michèle FOUBERT	pouvoir à	Louis-Armand VIREY

Etaient absents :

Salim LESAGE

Secrétaire de séance : Sarah SABOURIN

VOTE :

UNANIMITE

Ville d'Achères
2025/

CONSEIL MUNICIPAL DU 09/04/2025

N° 030

OBJET : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU MARCHÉ COMMUNAL D'APPROVISIONNEMENT – AVENANT PORTANT MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE

Rapporteur : Mme Camille VAUR

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le Code de la commande publique,
VU le contrat de délégation de service public par affermage pour la gestion et l'exploitation du marché communal d'approvisionnement de la ville d'Achères,
VU l'avis favorable de la Commission Municipale Finances et développement économique du 04/04/2025

Considérant le contrat de délégation de service public par affermage pour la gestion et l'exploitation du marché communal d'approvisionnement de la ville d'Achères et la prise en charge par le délégataire de la consommation d'électricité des commerçants,

Considérant les fluctuations du prix de l'énergie et l'impact environnemental de la surconsommation énergétique,

Considérant la nécessité de refacturer aux commerçants leur consommation d'énergie en fonction de leur activité afin de se rapprocher au plus de leur consommation réelle,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant ci-joint, au contrat de délégation de service public par affermage pour la gestion et l'exploitation du marché communal d'approvisionnement de la ville d'Achères ayant pour objet d'ajuster la grille tarifaire et de déterminer les modalités de reversement de la redevance pour refacturation de l'électricité.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant annexé à la présente délibération, ainsi que tout acte y afférent.

Fait et délibéré à Achères, le 9 avril 2025

Délibération publiée le :

Pour extrait conforme,

Le Maire

Marc HONORE

